

# ALBUMS DU CROCODILE

---

*Paraissant tous les deux mois*

---

Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, s'adresser au  
D<sup>r</sup> ROUSSET, 7, place Antonin-Poncet, Lyon 2<sup>e</sup>.



Docteur Jean LACASSAGNE

Guy de Maupassant  
et son mal

II

André VIAL

L'Internement de Maupassant

Bibliothèque Maison de l'Orient



145961

## OPINIONS ET CONJECTURES SUR LA SYPHILIS DE MAUPASSANT

Il n'est pas dans mes intentions de faire, dans les quelques pages qui suivent, l'examen critique de l'ensemble des documents concernant l'état pathologique de Maupassant. Laissant de côté la question de sa psychopathie qui a déjà fait l'objet de maintes études, et celle de l'influence de la maladie sur son œuvre littéraire (106), je me contenterai d'examiner quelques points particuliers relatifs à sa trépanomose.

A ma connaissance, la première mention concernant la présomption d'une syphilis chez l'auteur de *Bel Ami* a été formulée par Lombroso sous forme d'une allusion non déguisée à l'étiologie de sa paralysie générale :

« Sa folie n'est que la conséquence d'une maladie que tout autre eut pu avoir à sa place. L'hérédité est hors de cause ».

Puis, mettant les points sur les i, le biographe de Maupassant ajoute, en note :

« Le tort de Maupassant est d'avoir empiré son sort, d'avoir accéléré sa folie par son genre de vie. Dois-je rappeler la belle pièce de M. Brieux, *Les Avariés*, si sottement interdite par la censure théâtrale à Paris, et toute la série de bonnes doctrines qu'elle proclame ? Il est certaines maladies « spécifiques » qu'il ne faut pas négliger, mais au contraire soigner attentivement.... » (106 bis).

Ces commentaires eurent le don d'irriter Robert Pinchon (107), déjà nommé. Ce fidèle compagnon de Maupassant crut devoir protester :

---

(106) Ce sujet, plein d'intérêt, bien souvent discuté lui aussi et diversement interprété a été, récemment encore, étudié par un psychiatre italien, Renato Bettica Giovannini : « La folie de Guy de Maupassant » (*Rassegna di Studi Psichiatrici*, mars-avril 1950, p. 241-249). Cet article a été analysé dans les *Ann. Médico-Psychologiques* (avril 1951, p. 503) en ces termes : « Reprenant l'étude des troubles psychiques présentés par G. de Maupassant, l'auteur, contrairement à une opinion souvent admise, ne retrouve pas dans les œuvres la marque de la maladie mentale. Les nouvelles ordinairement citées comme morbides, telles *Le Horla*, *Sur l'eau*, ne lui semblent pas caractéristiques. Le mécanisme des deux tentatives de suicide est envisagé. L'auteur en montre l'inconséquence et la nature mementielle répondant à une phrase avancée de la maladie de Bayle. »

Je partage entièrement l'avis du psychiatre italien.

Voir sur cette question l'article tout récent d'Albert SIBOULET : « Le centenaire de Maupassant » (*Aesculape*, mai 1951).

(106 bis) A. LUMBROSO, *op. cit.*, p. 103.

(107) C'est à R. Pinchon, on s'en souvient, qu'était adressée la fameuse lettre publiée partiellement par André Vial et dans laquelle Maupassant annonçait à son ami qu'il venait de contacter « la vérole ». Lettre datée du 2 mars 1877 (Voir fascicule I, p. 5).

« A quoi bon citer la pièce de Brieux, et faire naître un soupçon inutile ? Il est possible qu'un médecin, parmi les hésitations du début de la maladie, lui ait attribué une telle origine (la syphilis) ; mais on n'a jamais pris cet avis au sérieux. Votre note laisse vos lecteurs sous une pénible impression qui n'est pas en rapport avec la sympathie d'auteur que vous témoignez à votre sujet pendant tout l'ouvrage » (108 bis).

Soupçonner la syphilis chez Maupassant, c'était donc, aux yeux de Pinchon, élabousser la mémoire de son ami.

Dans un ouvrage sur *La maladie et la mort de Maupassant*, publié un an après celui de Lumbroso, Louis Thomas rapporte le fait suivant (109) :

« Dans un entretien que j'eus avec lui en juillet 1905, M. Lumbroso m'a déclaré tenir de deux médecins, l'un mort, l'autre vivant, l'un français, l'autre suisse (110), ayant tous deux soigné Maupassant que celui-ci leur avait déclaré dans les débuts d'un traitement, qu'il avait eu la syphilis.

» Voici un témoignage. Il y a lieu de le discuter. Pour ma part, je l'accepte comme véridique, ne voyant pas quelles raisons pousseraient M. Lumbroso à affirmer la Syphilis plutôt que l'intégrité ou réciproquement.

Ainsi nous admettons comme un fait que Maupassant a été syphilitique (111).

En 1909, dans une étude médico-psychologique sur Maupassant, Lucien Lagriffe avait supposé que l'affection oculaire dont se plaignait, en 1880, l'auteur de *Boule de Suif*, était « un iritis syphilitique chronique avec exacerbation » (112). C'est à ce diagnostic tout à fait soutenable à l'époque, que s'était rallié Antoine Lacassagne dans

---

(108) A. LUMBROSO, *op. cit.*, p. 473.

(108 bis) Les amis de Flaubert ont eu la même réaction de défense lorsque Maxime du Camp a révélé que l'auteur de *Salambô* était épileptique. La délicatesse des amis est souvent gênante pour l'historien.

(109) Louis THOMAS, *op. cit.*, p. 46.

(110) Probablement le docteur Glatz qui avait soigné Maupassant à Champel (Suisse) en 1891 (LUMBROSO, note p. 575).

(111) Edouard Maynial, dans sa biographie de Maupassant, a étudié la question, considérant qu'il était trop tôt pour poser certains problèmes. Au lecteur curieux, il se contente de recommander « l'Etude d'ensemble, méthodique, claire et complète » de Louis THOMAS (p. 216).

En 1904 Lumbroso avait prié le D<sup>r</sup> H. Cazalis (le poète Jean Lahor) de bien vouloir lui donner son avis sur le cas de son ami. Cazalis se déroba, faisant valoir « qu'il avait été beaucoup trop le médecin de Maupassant pour pouvoir exprimer son avis » et il ajoutait : « Quant à ses lettres, il m'avait exprimé toujours le même désir qu'elles ne fussent jamais publiées ; celles que j'ai eues de lui, je les ai détruites en grande partie pour me conformer à sa volonté.. » (LUMBROSO, p. 586). En réalité la plus grande partie de cette correspondance de malade à médecin a été conservée. En 1935, elle a été vendue à l'encan, avec les livres composant la bibliothèque du docteur Cazalis. M. André Vial publie actuellement ces lettres, d'un pathétique saisissant, écrites par Maupassant dans les dernières années de sa vie. (André VIAL : *Guy de Maupassant et Jean Lahor*. Lettres inédites du romancier au médecin poète. *Bull. du Bibliophile*, 1951, n° 1 et n° 2.)

(112) L. LAGRIFFE, *op. cit.*

un article paru l'année suivante dans les *Archives d'Anthropologie Criminelle* (113). Cette publication provoqua immédiatement une rectification de Landolt dont voici les passages essentiels :

Paris, le 14 avril 1910

4, rue Volney

« Les *Archives d'Anthropologie Criminelle* ont publié, dans leur numéro de janvier-février une étude intitulée : *A propos de Maupassant*. Une remarque s'impose au sujet d'une affirmation assez surprenante : l'auteur présente comme certain, indiscutable, que Guy de Maupassant aurait été syphilitique (...). Il m'est très pénible de parler dans un journal, même scientifique, d'un de mes clients, désigné par son nom, et tout particulièrement si ce client est aussi mon ami. Mais il ne m'est pas permis de laisser passer, sans la relever, une idée aussi peu conforme à la réalité.

» J'ai examiné l'illustre écrivain bien des fois à partir du 16 mars 1883, jusqu'à la fin de sa vie. Jamais je n'ai vu d'iritis, et rien ne laissait supposer qu'il en avait pu souffrir auparavant.

» D'autre part, la syphilis, qu'on a évidemment pensé à soupçonner, a toujours été niée par le malade, qui cependant comprenait fort bien l'importance de cette indication dans le soulagement des maladies multiples dont il souffrait.

» Je vous serai très obligé de vouloir bien faire place dans votre journal à cette rectification et je vous adresse l'assurance, etc... » (114).

L'année précédente, en 1909, Landolt avait déjà exprimé à Maurice Pillet le même point de vue :

« Quant à la question syphilis, le malade n'a eu connaissance d'aucune infection et je ne lui ai trouvé aucun symptôme caractéristique » (115).

M. Pillet, élève du Professeur Pierret, de Lyon, préparait à cette époque une thèse de doctorat en médecine sur le mal de Maupassant et s'était documenté auprès de Landolt et d'autres personnalités ayant bien connu l'écrivain. A la suite des enquêtes auxquelles il se livra, voici la position adoptée par lui ; il nous l'expose avec toutes les réserves désirables :

« La question de la syphilis de Maupassant a été, jusqu'à présent, diversement résolue, mais le plus souvent par l'affirmative. Un de ses amis de jeunesse nous a confirmé le fait d'une façon absolue (116) : Maupassant contracta la syphilis vers sa vingt-troisième année et se soigna d'ailleurs, d'une façon assez énergique (116 bis).

» Nous tenons à dire pourtant que Maupassant nia la spécificité et à M. le Dr Landolt et à M. le Professeur Pierret (117). « Paroles de mala-

---

(113) Antoine LACASSAGNE, Interne des Hôpitaux de Lyon, *op. cit.*

(114) *Arch. d'Anthropologie criminelle*, mai 1910, p. 389.

(115) Maurice PILLET, *op. cit.*, p. 85.

(116) J'ai demandé au Dr Maurice Pillet s'il pouvait maintenant divulguer le nom de cet ami ; notre confrère a bien voulu me répondre qu'il s'agissait de Pierre Giffard.

(116 bis) Affirmations discutables ; j'y reviendrai plus loin (note 143).

(117) En 1889 Maupassant était venu plusieurs fois à l'Asile de Bron où était interné son frère Hervé ; il en profitait pour consulter le psychiatre lyonnais que lui avait sans doute recommandé le Professeur Bouchard, beau-frère du Dr Pierret.

de » dira-t-on. Cependant Maupassant était bien l'homme dégagé des préjugés et, il est bien étonnant qu'il ait caché sciemment un fait aussi important, alors qu'il tenait tant à sa santé. Que deviennent alors les paroles de ses amis ? Ceux-ci, d'autre part, lorsque nous leur demandons quelques précisions, répondent que Maupassant perdit ses cheveux. Ce sont là un peu, diagnostics de gens du monde et nous eussions de beaucoup préféré d'autres symptômes. Si cependant nous nous rangeons à l'avis unanime, nous devons reconnaître qu'il y a tout de même un doute, au sujet de la spécificité de Maupassant » (118).

En 1910, il était bien malaisé, on le voit, de démêler le vrai. Essayons néanmoins d'éclairer le débat. Tout d'abord, que penser de la rectification de Landolt relative à l'article d'Antoine Lacasagne ?

Evidemment, sur la question iritis, on ne peut que s'incliner devant les constatations faites à différentes reprises par l'ophtalmologiste ; en conséquence une affection irienne, comme cause des troubles oculaires présentés par Maupassant, doit être définitivement écartée.

Reste la syphilis, Landolt l'élimine (118<sup>bis</sup>). A priori l'opinion du médecin qui a pendant si longtemps traité l'illustre écrivain devrait être considérée comme décisive, comme péremptoire ; elle est cependant discutable. Au fait, sur quels éléments Landolt se basait-il pour nier la syphilis chez son client ? Sur les dénégations de Maupassant ? Mais nous savons ce que valent, en vénériologie, les déclarations des malades... Certes le préjugé de la « maladie honteuse » n'embarrassait guère Maupassant, — il l'a prouvé en écrivant à Flaubert pour lui faire part des incertitudes de la « Faculté » soupçonnant chez lui une infection syphilitique. Et puis, il y a la lettre à Pinchon, la lettre cynique et fanfaronne. C'est entendu, mais en 1877 Maupassant n'était qu'un petit employé de ministère, parfaitement inconnu, tandis qu'à l'époque où il consultait Landolt il était devenu un personnage célèbre. Homme arrivé, Maupassant pouvait, comme tant d'autres, ressentir une certaine gêne en avouant son « avarie ». Ou bien encore, partageant la conviction de certains de ses médecins qui avaient éliminé chez lui la syphilis (119), s'était-il cru, en parfaite bonne foi, indemne de toute infection antérieure ? Enfin, dernière hypothèse, Landolt était-il sincère en niant la spécificité chez son client ? N'oublions pas qu'il était devenu l'ami de l'écrivain et, peut-être, voulait-il ne pas ternir la réputation de Maupassant en contestant chez lui une maladie entourée, qu'on le veuille ou non, d'un fâcheux discrédit.

Mais, objectera-t-on, Landolt avait tacitement admis la syphilis

---

(118) Maurice PILLET, *op. cit.*, pp. 62 et 63.

(118<sup>bis</sup>) Je rappelle qu'à l'époque pendant laquelle Landolt soignait Maupassant, le signe d'A. Robertson n'était pas encore considéré comme un stigmate de neuro-syphilis.

(119) Voir p. 13.

puisque, dans une lettre à Lumbroso (120), il déclarait avoir prévu la fin lamentable, autrement dit la paralysie générale qui guettait le grand écrivain. Pas forcément. En effet, si, de nos jours, l'infection tréponémotique est considérée comme la cause obligatoire de la paralysie générale, il ne faut pas oublier que du temps de Maupassant, cette étiologie n'était pas admise par la majorité des médecins. Les idées de Fournier, ce pionnier de la parasymphilie nerveuse, étaient alors combattues par de nombreux psychiatres et aussi par des syphiligraphes ; voici notamment ce qu'écrivait, en 1889, Charles Mauriac qui était à cette époque chef de service à l'Hôpital du Midi :

« L'impulsion si puissante donnée par les recherches modernes à l'étude des cérébropathies syphilitiques a peut-être dépassé son but ; elle a créé des pathologistes trop fervents que leur zèle emporte au-delà de la clinique positive et de l'interprétation raisonnable. Ils ont rêvé et poursuivi avec outrance la conquête du cerveau par la syphilis. (...) »

S'il est avéré que la syphilis aboutit parfois à la paralysie générale, elle ne le fait pas d'une façon qui soit assez habituelle pour devenir significative, pour attester par évidence numérique un rapport de causalité » (120 bis).

En 1905, à l'Académie de Médecine, on discutait toujours sur cette question au cours de mémorables séances (121), et en 1910 encore, Landolt se méprenait, en toute bonne foi, sur l'exacte étiologie de la paralysie générale puisque dans une lettre inédite adressée à mon père, il éliminait catégoriquement la syphilis comme cause de la paralysie générale des deux Maupassant, et il ajoutait, ce qui montre bien la réticence un peu prude de l'époque : « Nous causerons de lui, de ses œuvres avec amour et respect, mais pas de sa maladie sur laquelle les documents nous manquent, et qui n'est pas plus — ni moins intéressante que celle de n'importe quel autre sujet » (122).

## SYPHILIS PRIMAIRE OU SYPHILIS SECONDAIRE ?

Puisque la syphilis de Maupassant, syphilis acquise (123) — je précise — ne fait plus aujourd'hui aucun doute, je voudrais, dans la mesure du possible, reconstituer l'histoire de cette infection ;

---

(120) A. LUMBROSO, *op. cit.*, p. 581.

(120 bis) Ch. MAURIAC : *Nouvelles leçons sur les maladies vénériennes. Syphilis tertiaire*. Paris, 1889, p. 975.

(121) Voir : *Bulletin de l'Académie de Médecine*, février-avril 1905, avec les interventions de Fournier, Raymond, Cornil, Hallopeau.

(122) Cette lettre fait partie du « Fonds Lacassagne ». Bibl. Municip. de Lyon, M.S. 5218.

(123) « Syphilis acquise ou syphilis héréditaire, les deux mots en lui fusionnaient... » écrit Paul MORAND (*op. cit.*, p. 207). Je me demande vraiment sur quels arguments cet auteur s'appuie pour affirmer une spécificité congénitale chez Maupassant !!!

tâche malaisée, puisque les documents à notre disposition sont imprécis, souvent contradictoires et surtout peu nombreux.

En manière de préambule je rappellerai ce que j'ai dit plus haut concernant l'érotisme de Maupassant. Ce « taureau triste » dominé, tyrannisé par d'impératives impulsions sexuelles, se livrait trop souvent à des coïts inconsidérés, et, à cette époque, les risques d'infection étaient extrêmes : Tous les vénériologistes ont noté la recrudescence de la syphilis, en Europe, pendant la période de 1875-1878 et d'ingénieux calculs ont permis à Mauriac (124) « de fixer entre 5.000 et 8.000 le nombre de véroles acquises chaque année à Paris ; il est facile de supputer ce qu'un pareil tribut sans cesse renouvelé pouvait accumuler de syphilis dans la capitale » (125). Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que l'imprudent Maupassant ait été la victime prédestinée du tréponème et qu'il soit allé grossir la cohorte des écrivains, *vérollez tresprecieux*, tels que Baudelaire, Flaubert, A. Gill, Alphonse Daudet et Jules de Goncourt.

..

Au mois de mars 1877 Maupassant déclare être atteint de *grosse Vérole*, diagnostic posé à la suite d'une « double consultation » médicale (126). Toutefois, dans sa lettre révélatrice, l'intéressé n'indique, semble-t-il, ni le nom des médecins, ni à quel stade se trouvait sa syphilis lors de l'examen (126 bis) : accident primaire ou manifestations secondaires ? Evidemment, en raison de la chute des cheveux et des poils, signalée en janvier de la même année, on pense immédiatement à une syphilis secondaire en plein épanouissement (127), d'autant plus que, trois mois auparavant, Maupassant s'était plaint d'une éruption d'herpès (probablement génital) ce qui évoque l'idée d'un herpès préchancreux ou d'un accident primaire herpétiforme.

Sabouraud, se basant uniquement sur l'alopecie, pouvait donc rationnellement préciser :

« L'alopecie syphilitique apparaissant dans les six premiers mois après l'écllosion du chancre induré, la syphilis de Maupassant serait de

---

(124) Charles MAURIAC : *Leçons sur les maladies vénériennes*. Paris, Baillière, 1883, p. 201.

(125) Louis JULLIEN : *Traité pratique des maladies vénériennes*, 2<sup>e</sup> édition. Paris, Baillière, 1886, p. 477.

(126) Ce diagnostic, rejeté ensuite par d'autres médecins, ne fait cependant aucun doute, les manifestations pathologiques présentées ultérieurement par Maupassant le confirment pleinement.

(126 bis) M. André Vial n'a malheureusement pas publié cette lettre, *in extenso*, et nous devons donc nous contenter des indications qu'il donne dans son analyse (p. 5).

(127) L'alopecie syphilitique apparaît le plus souvent en fin de roséole.

1876. Ceci est une donnée précieuse ; d'après la thèse de Pillet, j'avais placé l'accident primaire vers 1873 » (128).

Conclusion logique, oui, mais à une condition toutefois, c'est que la chute des poils présentée par Maupassant ait été d'origine syphilitique, or la chose est discutable, tout à fait discutable. Pour ma part, je pencherai pour le diagnostic de *pelade généralisée*, et voici pourquoi :

*Première raison* : Maupassant avait perdu tous les poils de son corps ! Eh bien ! une atteinte du système pileux dans sa totalité est plutôt en faveur d'une pelade. Certes, la syphilis peut affecter l'universalité de ce système, mais c'est tout de même assez exceptionnel ; dans la grande majorité des cas l'alopécie secondaire ne touche que le cuir chevelu et les sourcils.

*Deuxième raison*, la plus importante : L'alopécie de Maupassant, déjà intense en janvier 1877, persistait encore à la fin d'août 1878 (129), elle durait donc depuis plus d'un an et demi ; c'est bien long, même pour une alopécie syphilitique à type pseudo-peladique. Dans la vérole, en effet, l'alopécie n'est que temporaire :

« Elle se produit pour un temps, pour quelques semaines, plus habituellement pour quelques mois, pour une année au plus (et cela bien rarement). Puis elle s'amende, décroît et cesse ; même non traitée elle s'arrête et finalement la chevelure revient assez vite à son état normal » (130).

Voilà ce qu'enseignait Fournier et ce que tous les spécialistes ont pu observer à l'époque, déjà lointaine, où fleurissait la vérole. C'était donc probablement une pelade qui « déplumait » l'infortuné Maupassant. J'é mets cette hypothèse avec, bien entendu, les réserves qui conviennent. Si Sabouraud, lui, a d'emblée pensé à une alopécie syphilitique, c'est parce qu'en 1924, au moment où il écrivait son article, l'éminent trichologue n'avait pas connaissance d'une série de documents relatifs à la durée de cette alopécie, documents publiés ultérieurement. J'ajoute que le diagnostic de pelade semble bien être celui qu'avait porté, en 1880, le professeur agrégé Rendu qui déclarait à son client : « qu'on observait des chutes complètes de poils, ayant des causes purement nerveuses » (131).

Dans ces conditions, si l'on rejette le diagnostic rétrospectif

---

(128) R. SABOURAUD, *op. cit.*

(129) Lettre de Maupassant à G. Flaubert (Voir p. 13).

(130) Alfred FOURNIER : *Traité de la Syphilis*, T. I, Fascicule II, p. 414. Paris, Rueff, 1906.

(131) En 1880, c'était l'époque où l'on commençait, sous l'influence des travaux d'Hebra, à considérer la pelade, non plus comme une affection parasitaire et contagieuse, mais comme étant de nature trophoneurotique. En France cette conception nouvelle fut d'abord adoptée, à Paris, par Ch. Lailler, médecin de l'hôpital Saint-Louis et, à Lyon, par M. Horand, chirurgien de l'Antiquaille.

d'alopecie syphilitique, il n'y a plus lieu de considérer l'année 1876 comme étant obligatoirement celle de l'accident primitif.

Alors, à quel moment situer le début de cette syphilis ? Ce qui rend le problème insoluble, pour l'instant, c'est que dans les extraits de la lettre à Pinchon, lettre écrite le 2 mars 1877, la date de la consultation médicale n'est pas indiquée. Maupassant a-t-il sans délai prévenu son ami Pinchon de son avarie ou a-t-il attendu plusieurs semaines ? Tout est là. Ce qui est vraisemblable c'est que notre malade, en raison de sa nature inquiète, a dû prendre un avis médical avant l'apparition des accidents secondaires. Par conséquent, et sous toute réserve, syphilis primaire en janvier ou février 1877 et contamination en décembre 1876.

Quoi qu'il en soit, au mois de mars 1877 Maupassant suivait un traitement mixte ioduro-mercuriel ; malheureusement, là encore, les renseignements font défaut ; nous ignorons qui a prescrit le mercure, sous quelle forme il a été donné et pendant combien de temps. C'est pourquoi je vais essayer de dissiper certaines de ces obscurités en me livrant à quelques conjectures, plus ou moins hasardées ; mais, au préalable, il importe de faire un retour dans le passé et de rappeler ce qu'était, à l'époque qui nous intéresse, la thérapeutique d'une syphilis récente.

## LE TRAITEMENT SPECIFIQUE

### AU TEMPS DE MAUPASSANT

D'une façon générale, entre 1875 et 1880, le mercure était utilisé par l'immense majorité des médecins. Les frictions mercurielles étaient réservées, chez l'adulte, aux cas graves, où il fallait agir promptement et énergiquement. Dans ces formes on employait aussi les injections sous-cutanées de bi-iodure et de sublimé, mais cette méthode, fort douloureuse, donnait souvent, on s'en doute, des abcès ou de la gangrène. Cette thérapeutique nouvelle était encore au stade expérimental, on ne l'utilisait guère que dans les services hospitaliers.

Dans les formes habituelles, les médecins prescrivaient le plus souvent le protoiodure (pilules de Ricord), ou le sublimé (pilules de Dupuytren et liqueur de Van Swieten) ou bien encore le bi-iodure associé à l'iodure de potassium (sirop de Gibert). Là où les avis étaient partagés, c'était sur la période au cours de laquelle il convenait d'administrer le médicament.

Certains syphiligraphes, comme Diday (de Lyon) (132), comme Lancereaux (133), comme Cornil (134) n'employaient pas, en général, le mercure à la période primaire ; ils attendaient l'apparition des accidents secondaires (135), puis les symptômes apparents de la maladie une fois disparus, ils cessaient le traitement et ne le reprenaient qu'en cas de poussée nouvelle.

Alfred Fournier, au contraire, en digne disciple de Ricord, considérait le mercure comme le véritable antidote de la syphilis et le donnait toujours, dès le début du chancre, puis d'une façon systématique pendant plusieurs années, avec interruptions périodiques ; c'était la méthode des traitements successifs (136). Jullien (137) et Mauriac (138) avaient également adopté cette manière de faire, pleine de logique et de bon sens. Malgré tout, et quelle que soit la méthode employée, la thérapeutique mercurielle n'était pas suffisante pour stériliser l'infection, ni même pour enrayer, à coup sûr, l'évolution d'une « syphilis forte ».

Et maintenant, après cette digression, revenons à notre sujet. J'ai indiqué précédemment que le Docteur Ladreit de Lacharrière avait prescrit à Maupassant, en juillet 1877, une cure thermale à Louèche. Cette station thermale, située en Suisse, dans le Valais, possède des eaux chaudes, sulfatées-calciques et magnésiennes. Ces eaux sont réservées aujourd'hui à certaines affections cutanées et aux manifestations arthritiques, tandis qu'autrefois, elles étaient considérées, au même titre que les eaux sulfureuses, comme un précieux adjuvant du traitement mercuriel. En plus, leur forte thermalité avait, croyait-on, la vertu de faire surgir les manifestations inapparentes, de réactiver, en quelque sorte, la diathèse en sommeil. C'est ainsi que, d'après Jullien, « ce n'est point chose rare que d'observer à Plombières, à Vichy, à Loèche, le réveil d'une

---

(132) P. DIDAY et A. DOYON : *Thérapeutique des maladies vénériennes*. Paris, Masson, 1876.

(133) E. LANCEREAUX : *Traité de la Syphilis*, 2<sup>e</sup> édition. Paris, Baillièrre, 1876, p. 544.

(134) V. CORNIL : *Leçons sur la Syphilis*. Paris, Baillièrre, 1879, p. 460.

(135) Si ces médecins ne prescrivaient pas toujours le mercure pendant la période du chancre, c'est parce qu'à leur avis, ce médicament, incapable d'empêcher l'éclosion des manifestations secondaires, donnait en revanche des accidents fréquents.

(136) A. FOURNIER : *Leçons sur la Syphilis*. Paris, Delahaye, 1873, p. 1087.

(137) Louis JULLIEN : *Traité pratique des maladies vénériennes*, 1<sup>re</sup> édition. Paris, Baillièrre, 1879, p. 1092.

(138) Ch. MAURIAU, *op. cit.*, p. 1003.

syphilis latente » (139). Il est donc logique de supposer que Ladreit de Lacharrière soignait déjà Maupassant au début de son infection syphilitique (mars 1877). Cette hypothèse est d'autant plus plausible que ce médecin était tout à fait compétent en maladies vénériennes (140). Il avait été, à l'hôpital de Lourcine, l'élève de Guérin (141) ; ce chirurgien, excellent clinicien et enseignant plein de bon sens, a exposé ses idées sur la thérapeutique de la syphilis dans ses leçons professées à l'hôpital. En s'y reportant (142) on peut donc supputer, dans une certaine mesure, la méthode employée par son élève Ladreit de Lacharrière pour traiter Maupassant.

Une question se pose : notre malade suivit-il un traitement prolongé ? A vrai dire, je n'en ai guère l'impression (143). Dans une lettre à sa mère, datée du 23 juillet (l'année n'est pas mentionnée, mais selon toute vraisemblance il s'agit de 1878), Maupassant disait « qu'il avait été obligé d'interrompre l'iodure de potassium qui lui minait l'estomac et lui donnait des palpitations continuelles » (144). Au surplus, c'est au cours de cette même année qu'un singulier revirement se produisit dans l'opinion des médecins (145), quant à l'origine des maux dont souffrait Maupassant. Guy signalait à son grand confident Flaubert cette regrettable volte-face : « La Faculté, lui disait-il, revient sur son opinion première, l'idée d'une syphilis

---

(139) Toutefois certains vénériologues se montraient sceptiques à l'égard de ce pouvoir magique ; Fournier, notamment, déclarait qu'il se méfiait de ce « jugement des eaux » (*Syphilis et mariage*).

(140) J. LADREIT DE LACHARRIÈRE (1833-1903), interne des hôpitaux de Paris (1856), auteur d'une thèse remarquée sur *Les Paralysies syphilitiques* (1861), médecin-chef de l'Institution Nationale des Sourds-Muets, il fonda en 1875, avec KRISABER, les *Annales des Maladies de l'oreille et du larynx*. Il publia dans cette revue un article sur l'otite aiguë syphilitique.

(141) Alphonse GUÉRIN (1817-1895), membre et président de l'Académie de Médecine. Chirurgien de l'hôpital de Lourcine puis de l'hôpital St-Louis.

(142) *Maladies des organes génitaux de la femme*. Paris, Delahaye, 1864. Guérin estime qu'il faut instituer le traitement mercuriel dès la période primaire, sans attendre les accidents secondaires. Il emploie de préférence le protoiodure de mercure en pilule (cinq centigr. pro die) qu'il associe à l'iodure de potassium, même lorsqu'il s'agit d'une syphilis au début. L'auteur, partisan d'une cure prolongée, considère que le traitement est plus efficace après une saison thermale sulfureuse : « J'envoie souvent, écrit-il, mes malades riches aux eaux des Pyrénées ou à Louèche » (p. 185).

(143) Maupassant se serait soigné « d'une façon assez énergique » a déclaré un de ses amis à Pillet (*op. cit.*, p. 62), affirmation probablement erronée comme celle fournie par ce même ami sur l'année de l'infection syphilitique (1873).

(144) Catalogue d'autographes. Charavay, février 1898.

(145) Maupassant, à cette époque, n'avait plus Ladreit de Lacharrière comme médecin, c'est bien dommage...

est définitivement écartée, il s'agit maintenant « d'un rhumatisme constitutionnel qui a d'abord attaqué l'estomac et le cœur, puis en dernier lieu la peau » (146).

## LA FACULTE FAIT FAUSSE ROUTE

Désormais, chez Maupassant, il ne sera jamais plus question de syphilis, ni de traitement spécifique. Les Maîtres les plus réputés méconnaîtront la véritable étiologie des symptômes accusés par le malade névropathe ; si bien que, par une sorte d'inexorable et tragique fatalité, Maupassant deviendra la permanente victime de successives erreurs de diagnostic. Voyons plutôt :

En 1879 Maupassant ne va pas bien, tant au point de vue moral que physique : il est déprimé, il présente de l'inaptitude au travail, il a d'atroces migraines et se plaint de multiples malaises : « C'est le sang qui circule mal », lui dit-on ; aussi, les médecins conseillent-ils de l'exercice, beaucoup d'exercice...

L'année suivante, l'origine syphilitique des céphalées annonciatrices est signée par la brusque apparition d'une paralysie accommodative de l'œil droit. Cette atteinte nucléaire de la troisième paire marque la première manifestation d'une neuro-syphilis précoce.

Maupassant demande d'abord conseil au Docteur Abadie, celui-ci déclare cette affection à peu près inguérissable. Cette appréciation m'incite à penser que l'ophtalmologiste avait orienté son diagnostic étiologique du côté de la vérole ; en effet, d'après lui, les paralysies de l'accommodation où la syphilis n'est pas en cause (intoxication par l'atropine, diphtérie, angines) sont d'un pronostic favorable (147).

---

(146) Que furent ces symptômes du côté de la peau ? Maupassant avait-il présenté des syphilides cutanées, ou bien faisait-il allusion à son alopécie, ou encore s'agissait-il d'une éruption médicamenteuse ? Il est bien difficile de le dire.

(147) Ch. ABADIE : *Traité des maladies des yeux* (T. II. Doin, 1877, p. 442). « La paralysie isolée de l'accommodation s'observe assez souvent chez les individus ayant eu la syphilis. Bien qu'elle apparaisse presque toujours sans autres accidents spécifiques concomitants, on la considère généralement comme une manifestation de cette diathèse. Pourtant l'expérience clinique a démontré que, dans ces cas, l'affection résiste aux traitements syphilitiques les mieux dirigés (frictions mercurielles et iodure) et les plus scrupuleusement suivis. »

Tel n'était pas l'avis des syphiligraphes, de Jullien notamment : « Ces paralysies partielles et incomplètes exigent un traitement mixte, prompt et énergique, elles sont éminemment sensibles à l'action des remèdes énergiques. » (*op. cit.*, 1<sup>re</sup> édit., p. 954).

Parmi les nombreux médecins consultés, tous médecins de grande renommée, Abadie est donc le seul, semble-t-il, ayant vu simple et juste dans le cas Maupassant.

Peu après le malade se confie à Rendu. Ce jeune Maître se montre plus optimiste, mais ne partage pas du tout l'opinion d'Abadie. Il pense que cette paralysie de l'accommodation, d'origine héréditaire probable, provient de désordres du sympathique cervical. Il conclut à une névrose tenace avec céphalées, palpitations et troubles digestifs. Dans ce cas, c'est le repos qui convient. Rendu propose un congé de maladie et Maupassant part pour la Corse.

Dix-sept mois après, en 1881, nouvelle alerte. Cette fois, il s'agit d'une ophtalmoplégie externe, mal précisée, mais passagère, comme il est de règle dans ces paralysies parcellaires de la syphilis cérébrale : Maupassant part pour l'Algérie.

Il est évident que l'origine syphilitique de ces manifestations n'a pas été envisagée car les médecins n'auraient certainement pas laissé partir, pour des régions lointaines, un malade soumis à un traitement d'épreuve, consistant en frictions mercurielles, thérapeutique particulièrement indiquée en l'occurrence, à cette époque.

Ultérieurement, à partir de 1883, apparaissent chez Maupassant des troubles accommodatifs, de l'œil gauche cette fois, avec irrégularité pupillaire et anisocorie (147 bis). Landolt, qui suit régulièrement le malade, pense, en raison de la variabilité des symptômes constatés, à des migraines ophtalmiques avec phénomènes paralytiques (148), c'est du moins ce qui ressort des commentaires qu'il adressait à Pillet (149). En tout cas, il écarte lui aussi l'idée d'une étiologie syphilitique puisque, dans ses fiches, ne figure aucune mention concernant un traitement spécifique.

Le sort en est jeté, comme thérapeutique ce ne sera dorénavant que régime et hydrothérapie. Tour à tour Maupassant sera classé dans la catégorie des dyspeptiques, des neuro-arthritiques, des neurasthéniques ; en vérité il sera la victime des doctrines en vogue, des « dadas » du moment. Docilement il suivra l'avis des grands

---

(147 bis) Maupassant souffrait en outre de conjonctivite chronique.

(148) A cette époque on incriminait comme causes possibles de paralysie accommodative : l'anémie, l'alcoolisme, les excès vénériens, l'hystérie, la diathèse rhumatismale.

(149) Voir : PILLET, *op. cit.*, pp. 84 et 85.

maîtres de la Faculté (150), il ira à Châtelguyon se laver l'estomac, à Aix, en Savoie, se baigner, à Plombières et à Divonne (151) se faire doucher. Pendant ce temps-là sa syphilis cérébrale évoluera lentement vers une méningo-encéphalite diffuse dont les prodromes se manifestèrent en 1888.

Maupassant a été aussi la victime d'une époque, d'une époque qui ne connaissait pas les remarquables procédés d'investigation actuellement à notre disposition (recherche du tréponème, sérologie, ponction lombaire), d'une époque enfin où l'on ne possédait pas les armes puissantes de la thérapeutique moderne.

En somme, pour son propre malheur et au plus grand dam des Lettres Françaises, Maupassant est né cinquante ans trop tôt.

---

(150) Il est à remarquer que, dans le grand nombre de médecins consultés par Maupassant, ne figure aucun syphiligraphe ; c'est profondément regrettable.

(151) A Divonne, Maupassant était soigné par le Docteur Bottey ; je tiens ce petit détail inédit du Docteur V. Ballet qui a exercé dans cette station pendant plus de quarante ans.

A Monum Louis,  
en profonde amitié  
André Vial

## L'internement de Maupassant

(Documents inédits)

M. André Vial, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Lyon, spécialiste des questions maupassantiennes, a bien voulu nous autoriser à reproduire dans le *Crocodile*, à l'occasion du centenaire de Maupassant, l'étude qu'il avait publiée l'année dernière dans le *Bulletin du Bibliophile*. Nous l'en remercions bien vivement ainsi que l'érudite directeur de cette revue, M. Giroud-Badin.

N. D. L. R.

Le lundi 4 janvier 1892, « *Le Gaulois* » annonçait cette *Triste nouvelle* :

« Un de nos correspondants du littoral méditerranéen nous a transmis hier soir, mais trop tard pour que nous puissions la vérifier, la douloureuse nouvelle qu'on va lire :

» Cannes, dimanche 10 h. 20 soir.

» J'apprends de source à peu près certaine que Maupassant, dans un accès de folie, s'est tiré cinq coups de revolver dans la tête ; son état serait désespéré. Seule Mme de Maupassant a été avertie. Impossible d'avoir d'autres détails. Vous télégraphierai demain.

» Malgré la netteté de ce lamentable télégramme, nous gardons encore le ferme espoir que, sous l'empire d'une émotion facile à comprendre, notre correspondant a peut-être, involontairement, exagéré la situation ».

Cette information, fautive à la lettre, mais si vraie en esprit, allait soulever dans la presse parisienne une des plus violentes et des plus étranges tornades qu'elle ait jamais connues. « Impossible d'avoir d'autres détails » : pendant une semaine, reporters, chroniqueurs, échetiers, journalistes-écrivains mènent une chasse folle au détail, avec une faim de savoir exaltée jusqu'à la souffrance, comme si l'acte du malheureux romancier trouvait en chacun d'eux une audience toute privée, éveillait des inquiétudes essentielles, comme s'il s'enrichissait d'une valeur exemplaire et symbolique. Preuve certaine que Guy de Maupassant était devenu un morceau du cœur et de la conscience de tous. On s'était répété son mot trop magnifique : « J'entrerai dans les Lettres comme un météore. J'en sortirai par un coup de foudre ». Le coup de foudre, tous l'avaient identifié dans la donnée encore incertaine de cet écho. Guy de Maupassant sortait des lettres de la façon promise. Le conteur de *Boule-de-Suif* et du *Horla* était mort. L'événement, en outre, venait ajouter au désarroi où de récentes hypothèses psychiâtriques avaient jeté les cerveaux créateurs : Lombroso avait longuement disserté sur les rapports du génie et de la folie. Quelques jours plus tard, le 10 janvier, le docteur Maurice de Fleury, ami et conseiller médical de Maupassant, donne au *Figaro*, sous le titre *Du talent et de la folie*, quelques considérations éclairées de quelques anecdotes : « C'est formidable ce que les journaux de Paris ont imprimé d'articles depuis huit jours sur ce sujet ! La grande renommée, la haute situation littéraire de Maupassant, la popularité de son œuvre y sont, certes, pour une part. Mais il faut

bien y voir aussi un peu de cet égoïsme si naturel et si humain en pareil cas, un état de préoccupation, de crainte personnelle, la hantise de la démence, dont toute la gent de lettres est atteinte, par contagion.

» Sous prétexte d'influenza, je suis très demandé tous ces jours-ci... Quand ils m'ont montré leurs amygdales, leur langue, fait ausculter leurs poumons, il n'en est guère qui ne me disent avec un regard inquiet :

» — Les idées troubles, la pensée vague... Je vois l'avenir très en noir. Je me f...iche dans des colères à faire trembler la maison... et puis c'est un affaïssement !.. Si j'allais devenir toqué, moi aussi, dites donc ?

» Ou bien ce sont de plus timorées périphrases :

» — A quoi reconnaît-on les présages de la folie ?.. Prêtez-moi donc le volume de Lombroso sur le *Génie et la Folie*, vous devez avoir ça... ».

Dès le 5, d'ailleurs, M. Magnard, le propre directeur du *Figaro*, avait dépêché « Nib » auprès du docteur Paul Garnier, médecin en chef de l'infirmerie du Dépôt et aliéniste légal devant les tribunaux. Le praticien venait précisément de relire le *Horla* ; à son sens, aucun doute n'était possible : le germe du mal était là ; « il y a, dans ces cinquante pages du *Horla*, la description d'une intensité incomparable, d'un délire hallucinatoire provoqué par l'intoxication. Un clinicien ne pourrait guère mieux parler des angoisses, des terreurs, des affolements de cette variété de folie ». Doit-on s'étonner qu'un littéraire ait posé au docteur de Fleury cette anxieuse question : « C'est vrai, l'histoire du D<sup>r</sup> Garnier et du *Horla* ? » Bien des écrivains étaient susceptibles de l'avoir faite, parmi ceux qui, dans les dernières années, avaient abordé aux rivages surnaturalistes de la névrose et du rêve, le Rosny de *Daniel Valgraine*, le Bourges du *Crépuscule des Dieux*, le Jean Lorrain de *Sonyeuse*, le Quillot de *L'entraîné*, et même deux bons compagnons de la bataille de Médan, Huysmans et Hennique qui, naguère, donnaient *En rade et Un caractère*.

..

Il était inévitable qu'une telle curiosité multipliât les informations contradictoires et erronées ; il semble qu'elle ait demandé que l'on fournit à son appétit sans l'apaiser et qu'elle ait apprécié dans cette discordance un gage d'incessante nouveauté. L'acte qui installait Maupassant dans la démence avait duré quelques secondes ; par une sorte de gageure, on attendait de ce moment qu'il s'éternisât et de cette avare substance qu'elle alimentât indéfiniment les colonnes des grands quotidiens. Aussi les récits que l'on propose offrent-ils les plus audacieuses variantes ; et l'on transgresse les limites décidément trop resserrées de cette minute nocturne : on remonte aux jours, aux semaines qui ont précédé, à l'ascendance de l'écrivain ; on descend aux heures et aux jours qui suivirent. Le mardi 5, *Le Gaulois* juxtapose simplement les versions de ses deux correspondants particuliers. Elles s'accordent sur le vain essai du revolver, dont les cartouches avaient été retirées ou désamorçées par le valet de chambre François et le matelot Bernard, sur le triste secours que Maupassant sollicita d'un poignard japonais, qui lui servait à l'ordinaire de coupe-papier, sur la lutte que les deux serviteurs, accourus on ne sait trop sur quel signal, durent engager contre leur maître pour le préserver de ses propres entreprises. Ce signal, François le révélera quelques jours plus tard à Stiegler de *L'Echo de Paris* : un claquement de volets, brutal, sur la façade du chalet cannois ; François se hâte alors vers la chambre de l'écrivain, qu'il trouve, le col ensanglanté, debout devant la fenêtre ouverte. Et Guy de Maupassant le prend à témoin : « Vous voyez ce que j'ai fait, François : c'est le *podophile qui m'a conseillé ça* ». Depuis plusieurs mois, il absorbait du podophile sous forme de pilules : quelques heures plus tôt, dans la journée du vendredi

1<sup>er</sup> janvier, à la table de sa mère, il avait déclaré, au grand effroi des siens, qu'une pilule l'avait averti d'un événement important qui le concernait... Au cours des premières semaines de son internement, le podophile tiendra une grande place dans son délire. François, pieusement, abandonnera dans ses *Souvenirs*, l'épisode des volets et de la lutte, au profit d'une noble image, qu'il jugeait plus digne de la mémoire de celui qu'il avait servi avec tant d'affectueux dévouement : Son maître, ressaisissant promptement sa lucidité, lui aurait montré sa blessure, et se serait jugé : « Voyez, François, ce que j'ai fait. Je me suis coupé la gorge, c'est un cas absolu de folie ». (La substitution, dans la deuxième partie de la phrase, est à elle seule significative des louables intentions du narrateur). Puis il se serait laissé penser et aurait exprimé à ses hommes « tous ses regrets d'avoir fait une pareille chose et de leur causer tant d'ennui. Il nous donna la main à Raymond (son autre matelot) et à moi : il voulait nous demander pardon de ce qu'il avait fait, il mesurait toute l'étendue de son malheur ; ses grands yeux se fixaient sur nous comme pour nous demander quelques paroles de consolation, d'espoir, si c'était possible ». François Tassart, lorsqu'il évoquait ces événements, que transcrivait une main si amie et si prudente, celle du docteur Cazalis ou, si l'on préfère, du poète Jean Lahor, avait eu le temps d'émonder et de greffer ses souvenirs, et de concerter une légende, celle-là du moins généreuse. Toutefois, il devait, privément, faire à Léon Fontaine, « Petit-Bleu » de « la Feuille à l'envers » et de *Mouche*, un autre récit, recueilli par M. Pierre Borel dans *Le Destin tragique de Maupassant*, qui conserve le rôle avertisseur des volets : Maupassant, déçu par l'échec du poignard comme du revolver, n'aurait donc point aussi vite recouvré la maîtrise de soi et aurait tenté de se précipiter par sa fenêtre. Où est la vérité ? Sur ce point particulier, elle est assurément ici. Mais serait-il possible de la reconstituer tout entière, en empruntant un peu à chacun de ces documents ? Certes non. Cette vérité-là d'ailleurs n'appartient ni à l'histoire des Lettres ni à la curiosité publique. En tout cas, le désaccord qui s'institue entre les deux correspondants du *Gaulois* sur la façon dont le malade acheva sa nuit, nous permet de saisir le premier tressaillement d'un et peut-être deux contes naissants : S'il faut en croire l'un d'eux, Maupassant fut la proie d'une crise tumultueuse, voulait mordre et griffer, contraignit ses serviteurs à l'immobiliser dans une camisole et n'aurait retrouvé un peu de tranquillité que pour réclamer de l'éther. Selon l'autre, la nuit aurait été assez calme. De toute évidence, ils ne tenaient pas leurs renseignements de la même source. La médecine certes interdit de récuser d'emblée le premier témoignage, qui revêt un caractère de vraisemblance, mais le piment de violence qui le rehausse peut dénoncer aussi l'exagération d'un témoin soucieux de mettre en valeur son privilège d'initié — ou le grossissement et la déformation d'une nouvelle recueillie de seconde ou troisième main. En revanche, l'interprétation atténuée désigne son origine : François, délicat et scrupuleux, qui impose peut-être les premières retouches d'un religieux souvenir. Il est remarquable même que le deuxième récit, qui date du surlendemain, s'ajuste si bien à la relation que François accrédi tera bien des années plus tard.

La note mélodramatique n'est pas absente : *L'Echo de Paris*, du jeudi 7, reproduit une information du *Littoral* de Cannes (par malheur absurde dans sa donnée même !), qui ferait de la tentative avortée de Maupassant le dernier acte, l'ultime et héroïque décision de sa vie consciente : A dix heures du soir (la date n'est pas autrement précisée, elle ne l'est d'ailleurs nulle part), le romancier voulut se remettre à *L'Angélus*, depuis longtemps sur le métier. Il est bientôt convaincu de son impuissance. Alors, il frappe la table du poing et crie : « Puisqu'il en est ainsi, mieux vaut encore mourir ! Alors encore un homme au rancart ! » Puis il se porte « un coup de rasoir ». Le corps tombe. Au bruit de la chute, le valet de chambre et « le patron » du « Bel-Ami » montent... Mais ce coup de poing et ce cri ? Balzac jadis

brûlait de poser une question aux auteurs de romans invraisemblables : « Vous y étiez donc ? caché sous la table ? »...

Ce même jour, et dans la même feuille, « Nestor », Henri Fouquier, contre qui Maupassant naguère rompa une lance pour la défense d'*A vau l'eau*, déplorait « l'accès de folie » de son illustre confrère : « Mieux vaudrait encore avoir à parler de la disparition complète d'un être qu'on a aimé qu'à faire l'oraison funèbre d'une belle intelligence, qui s'éteint, laissant à la place de l'homme qu'on admirait le mort vivant qu'on appelle un fou ». On ne saurait que lui donner raison, d'autant qu'une circonstance refit du malade un homme public, fugitivement certes, mais c'était assez pour les plus habiles, dont les regards purent le saisir entre son lointain refuge méridional et l'asile parisien qu'il devait ne plus quitter. Deux gares, une attente au départ, un repos à l'arrivée : matière substantielle. C'était à qui verrait le plus, le plus vite, et le plus longtemps. A Cannes, le 6, on a pu apercevoir l'écrivain à travers les vitres du salon spécial du chef de gare, « très calme », mais « très faible », « les traits tirés », une « grande tristesse sur le visage ». Un ample vêtement ne dissimulait pas tout à fait la camisole de force, qui n'échappera pas davantage à la sagacité d'un observateur parisien. On note le numéro du wagon-salon qui recueille la précieuse épave : 42 ; l'heure de départ : 15 h. 12. *L'Echo de Paris* précise : « train de luxe », mais se trompe sur l'heure : 3 h. 48. Le train arrive en gare du Nord, le 7, à 10 h. 20... Dès le matin de ce jour, *le Gaulois*, secrètement averti du lieu d'internement, offre à ses lecteurs un article fort documenté sur les plus fameuses maisons de santé de la capitale : en première ligne, celle du docteur Blanche. C'est bien là, au pied des collines de Passy, au bord de la Seine, dans une demeure qui fut celle de la Princesse de Lamballe et qui porte aujourd'hui le pavillon turc, c'est là, en contre-bas d'une ruelle au pavé creux et moussu, naguère encore éclairée à la flamme du pétrole, étroite à ne pas contenir quatre hommes de front entre les murs de ses vieilles maisons et le rempart trapu d'un parc qui, sans doute, fit rêver Boylesve, si proche, et peut-être Verlaine, c'est là, derrière la rue Berton, où Balzac a laissé comme une trace palpable de sa présence et la forme matérielle de ses visions, — où lui-même avait aimé l'héroïne de *Notre Cœur*, c'est là que Maupassant achèverait de mourir, interminablement.

L'enceinte de cet asile des pires détreffes était bien solide et bien gardée ; elle ne l'était pas assez pour tel chroniqueur, qui en força le secret et sut donner à ses lecteurs un morceau de choix : le récit des premiers moments de l'écrivain à la maison de santé de Passy. André Vervoort, dans *L'Intransigeant* du 12, s'indigne avec éclat. Titre : *A la maison de fous*. Texte : « Au lieu d'interner le malheureux dans une maison spéciale, au lieu de le traiter comme un aliéné dangereux, au lieu de lui mettre la camisole de force, ne pouvait-on pas essayer d'autres moyens ? » Il attaque la famille, n'épargnant que le cousin du malade, le peintre Le Poittevin.

« Pour empêcher Guy de Maupassant de boire de l'éther ou de fumer de l'opium, était-il absolument utile de le fourrer chez le Docteur Trois-Etoiles, à qui cela fait beaucoup de réclame ? Le bien-être que l'écrivain ressentira de sa sobriété ne sera-t-il pas irrémédiablement détruit par la terreur que jettera dans son cerveau la pensée d'être pensionnaire du célèbre praticien des maladies mentales (cliché n° 127) ? » La plume, certes, avait été trempée dans l'encrier d'Henri Rochefort. Le 10, dans *le Gaulois*, Fourcaud compare les névroses de Baudelaire, de Nerval et de Maupassant... Ainsi, à l'heure même où Paris se referme sur celui qui mourait de l'avoir trop aimée, de l'avoir aimée, comme jadis Montaigne, « jusques à ses verrues et à ses taches », Paris, par la voix de tous ses organes de presse, lui crie sa folie. Paris, à tous ses carrefours, sous l'auvent de tous ses kiosques, dans la poche de tous les passants, raconte son délire, plaint

sa souffrance, lui assigne une fin navrante ou proteste contre le sort qu'on lui inflige. Etait-il possible qu'aucun écho de ce tumulte ne parvint jamais jusqu'au reclus ? Ces murs avaient bien laissé fuir déjà ce qu'ils auraient dû eeler... Hormis Hardy Polday, qui, dans le *Gil Blas* du 6, portait le diagnostic de paralysie générale et savait peut-être les intermittences où le malade retrouve apaisement et raison, tous semblent avoir cru à une démence continue, ou du moins à une longue période de démence continue, et demeurent innocents du mal qu'ils pouvaient lui faire. Or Maupassant connaissait semblables rémissions. La justice s'émut, nous en aurons bientôt la preuve...

Alors on entendit une voix magnifique, alors un homme se dressa, un des plus grands journalistes des temps modernes, un de ceux qui épurèrent en art la technique de la colonne ou de la demi-colonne, un styliste aussi affolé de beauté que Flaubert ou Jules de Goncourt, un maître que consultera Boylesve, Louis Ganderax : l'appel domina le martèlement des presses. La page, qui parut dans le *Gaulois* du 11, reste une des plus belles que nous devons à ce publiciste, et un de ses plus nobles titres à la gloire :

« C'est assez ! La vérité, c'est qu'à l'ordinaire il est calme ; et que de temps en temps, comme s'il avait le typhus, il délire. Dans quelques jours peut-être, il demandera les journaux : sera-t-il bon de les lui refuser ? Sera-t-il bon, d'autre part, qu'il rencontre à chaque page une description plus ou moins exacte, une critique de son état, sans compter les pronostics, les arrêts plus ou moins sévères ? Ah ! par pitié ! faisons trêve à ce concours de raisonnements et de nouvelles.

» Et si ce n'est pour lui, que ce soit pour nous ! Quelle que soit la maladie de Maupassant, quelles qu'en soient les origines, quel qu'en soit l'avenir, c'est un malheur national, que dis-je ? un malheur pour les lettres humaines ! Ayons-en le respect ! Ne regardons plus de ce côté !...

» Nous du moins, ses confrères, n'allons plus vers cette porte, avant qu'il en franchisse le seuil, les pieds devant ou la tête haute, mort ou victorieux ». Et, se reportant à la mi-décembre 1891, il raconte :

« Voilà que dans un journal, un beau matin, il peut lire qu'il est fou... Il sort et, dans la rue, à je ne sais quelle devanture, il voit affiché ce bulletin : *Aggravation de l'état de M. de Maupassant. Son prochain internement dans une maison de santé...* Il prend le train et va rassurer sa mère. Il revient chez lui, peu après ; il met ses papiers en ordre et signifie ses dernières volontés ; il écrit à un ami : « Adieu... vous ne me reverrez pas ».

» Pendant quinze jours, il hésite : il pense au chagrin de sa mère qu'il adore... Et pendant quinze jours, sa maison est assiégée par de braves gens, reporters ou non, qui viennent aux informations. Pendant quinze jours, il reçoit des journaux (il en reçoit même sous enveloppe) : en première page, aux dernières nouvelles, on discute s'il est fou... Quelqu'un lui dit :

— Qu'importe, puisque cela n'est pas.

Il répond simplement :

— *Cela n'est pas, mais cela sera.*

» Il n'a pas voulu que cela fût !... Il a pris son revolver ; et le revolver l'ayant trompé, il a pris un couteau. — Ah ! le malheureux !... Par respect de lui-même et par pudeur aussi, craignant une déchéance prochaine, il a voulu disparaître... Et c'est alors qu'on vient épier sa fièvre et son délire ! »

L'homme était bien informé. Maupassant avait en effet reçu, dans le courant de décembre, sous pli fermé, des coupures de journaux qui le pré-

destinaient à de proches ténèbres. Vengeance inavouable d'un sadique qui se retrancha derrière l'anonymat. Quelques années plus tôt déjà, un jour que Maupassant se plaignait de ses yeux si malades, une main charitable — la même ? — avait, à son intention, ouvert un livre de médecine à la page qui lui promettait ce que Landolt lui avait caché. Ganderax, en outre, qui pourtant n'est pas entré à la clinique, sait qu'habituellement il est calme, qu'il peut ou pourra bientôt lire. Il assimile son « délire » à celui d'un typhique, devantant les conclusions récentes du petit fils du grand Fodéré, « Jean Maurienne », qui distingue la « démence essentielle », sans substrat organique défini, et le « délire » d'un infectieux, que ravagent un virus et la fièvre. Cela dénonce un contact médical, et le conseil d'un médecin fort renseigné sur les « origines » du mal. Enfin, il fait allusion à certain ami, destinataire d'une lettre désespérée. Cette lettre, restée jusqu'à ce jour en partie inédite, la voici :

« Mon cher ami,

» Je suis absolument perdu, je suis même à l'agonie. J'ai (sic) un ramollissement du cerveau, venu des lavages que j'ai faits avec de l'eau salée dans les fosses nasales.

» Il s'est produit dans le cerveau une fermentation de sel, et toutes les nuits mon cerveau me coule par le nez et la bouche en une pâte gluante et salée dont j'emplis une cuvette entière. Voilà vingt nuits que je passe comme ça. C'est la mort imminente et je suis fou. Ma tête bat la campagne.

» Adieu, ami, vous ne me reverrez pas ».

Cet ami, ce médecin ? Le docteur Cazalis, dès longtemps confident de toutes les détresses, de toutes les alarmes, dès longtemps averti du terme inévitable, et qui jamais n'en laissa rien deviner. Prompt à indiquer un nouveau remède à son inguérissable malade, un nouveau séjour à ce vagabond qui fuit devant la peur et la souffrance. Et confident discret jusqu'à la plus scrupuleuse méfiance : le matin du 6 janvier, à la première heure, ou très tard le soir du 5, il reçoit sans doute un télégramme de Cannes, expédié selon toute vraisemblance par François, qui devait implorer son conseil. A 8 h. 50, il répond par cette dépêche inédite : « Ai personnellement aucune notion sur Maupassant. Communiquerai télégramme à son médecin ». François, blessé peut-être, mais injustement, répond à 11 h. 35 : « Ne venez pas. Vous verrez Paris ». C'est à ce sûr ami que Ganderax, le lendemain de son appel, donc le 12 janvier, écrivait une lettre également inédite :

« Dans le premier bulletin que vous enverrez à MM. Magnard, Arthur Meyer, Valentin Simond (1), et Jules Guérin (secrétaire de la rédaction du *Gil Blas*), il me semble qu'il serait bon d'indiquer que Maupassant lit les journaux. Ce serait quelque chose comme ceci :

*Nous apprenons avec plaisir que l'état de santé de M. Guy de Maupassant s'améliore de jour en jour.*

*Hier il a demandé les journaux. Il a pu en parcourir plusieurs sans fatigue.*

» Cela serait vague, cela aurait l'air innocent et cela ne serait pas inutile.

» Dès que vous croirez, d'accord avec le Docteur Blanche, pouvoir envoyer ce bulletin ou quelque autre analogue, faites-le : d'une part pour

---

(1) Dans l'ordre, directeurs du « Figaro », du « Gaulois », de « L'Echo de Paris ».

ne pas attendre que tel ou tel de ces quatre-là ait rongé tout son frein, d'autre part pour que les autres soient avertis. »

Cette lettre parvint à son destinataire dans l'après-midi et Cazalis dut faire diligence, car, le même jour, il recevait du docteur Meuriot, auxiliaire du docteur Blanche, cette carte-télégramme :

« Mon cher Ami,

» J'ai vu aujourd'hui M. X... qui fait fonction de procureur en ce moment. L'affaire est complètement terminée.

» J'ai trouvé tes cartes préparées ce soir. Je ne puis à aucun degré m'associer à un pareil envoi. Je ne les ai donc pas mises à la poste comme tu me le demandais.

» Ce soir, la famille m'envoie de Nice un article de journal avec prière de démentir. Je ne ferai rien.

» Le mieux, je t'assure, est de laisser s'éteindre tout le bruit.  
(.....)

» J'ai réussi ce soir à faire très bien dîner le malade (...) (2). »

Le docteur Cazalis, médecin consultant à Aix-les-Bains, demeurait l'hiver à Paris, 96, rue Miromesnil. Pendant quatre ou cinq jours, le bureau de postes du quartier de l'Europe fut traversé du va-et-vient des porteurs de papier bleu. Vers Jean Lahor convergeaient les appels et les refus d'hommes qui, tous émus de pitié, hautement conscients de leur devoir, mais prisonniers de la loi de leur métier, ne savaient comment bâillonner Paris. Tout Paris a connu ce qui n'appartenait qu'au psychiatre, tout Paris épie son enfant gâté. Les magistrats, alarmés, amorcent une action en violation du secret professionnel. Le médecin qu'ils ont interrogé, bien qu'il fût innocent de cette faute, se montre d'autant plus soucieux d'observer la règle d'or de son art, escompte l'épuisement de la curiosité. Un journaliste veut faire un usage chevaleresque des armes qu'il connaît bien. Tous sont dans leur rôle, victimes d'exigences dont les abstractions, cruellement difficiles à concilier, ne peuvent assumer l'imprévisible, que d'une main inépuisable sème la vie. Sauront-ils pourtant sceller la conspiration généreuse du silence autour du grand parc glacé, où parfois chemine une ombre qui, longtemps encore, rêvera des « peupliers blancs d'Étretat, si beaux, sous un coup de vent d'ouest » ?

Sans doute, le lendemain de la protestation véhémement du *Gaulois*, « Colomba » de *L'Echo de Paris* s'associait-il à Ganderax. Il trouve qu'on a déjà trop parlé du mal qui vient de frapper Guy de Maupassant : « La sympathie même peut être indiscrete ou cruelle. Et bien volontiers j'obéis en la généralisant à l'ordonnance des médecins qui veut qu'on ordonne (sic) le repos le plus absolu au pauvre malade ». Mais le même jour, dans le *Gil Blas*, Jean Richepin publie, sous le titre de *L'autre sens*, une nouvelle curieuse et bien ignorée : l'auteur prétend y révéler l'expérience mystique d'un de ses amis, le philosophe Pierre Brûlast, qui, des Indes, lui adresse des lettres absconses, hermétiques, sidérales, zodiacales. « Le dernière (de ces lettres) est accompagnée d'un *mémoire* rédigé par le docteur Samuel Burpitt, médecin en chef de la maison de santé *Blue-House* à Calcutta, *mémoire* dont voici la traduction :

---

(2) Inédit.

» Cette lettre a été écrite par M. Pierre Brûlast quinze jours avant l'accès d'aliénation mentale dont il a été frappé. Il est aujourd'hui en traitement chez moi, atteint de paralysie générale, avec simulation d'atrophie sensorielle complète. Le cas est incurable ». C'est une fiction. Certes. Mais est-il besoin de souligner un dessein d'analogie qui ne redoute même pas le calembour ? Cette « Maison-Bleue » ? depuis quelques jours, il n'est bruit que de celle du docteur Blanche. Discrète réplique au jugement que Guy de Maupassant, dix ans plus tôt, portait sur *Une histoire de l'autre monde*, « extraordinaire aventure qui lui laissait le seul étonnement qu'on eût pu imaginer des choses aussi invraisemblables » (3). La méthode allusive était commode et avait servi quatre jours plus tôt à Jules Lemaitre, qui confiait au *Figaro* quelques considérations intéressantes sur *La Folie* : il étudiait le cas d'un homme d'abord obsédé du besoin de l'irrévélé, et que ce surmenage précipite bientôt dans la folie. Le surlendemain d'ailleurs, Léopold Lacour reprenait le thème en désignant Maupassant. Mais le fait le plus grave devait survenir le mercredi 13 : en dépit des fermes déterminations que « Colomba » avait prises, la veille, au nom de tous ses collaborateurs, *L'Echo de Paris* donnait, sous la signature d'Emile Gautier, une chronique intitulée *Les buveurs d'éther* : on y pouvait lire : « L'auteur de *Notre Cœur* aiguisait d'éther l'encre où s'est lentement dissoute sa cervelle. Quelques gouttes de ce philtre quotidiennement versées dans le sang, il n'en fallait pas davantage pour faire éclater comme une noisette trop mûre, la tête la plus solide, et transmuier un merveilleux ouvrier d'art en un invalide, un gâteux, un fou... »

...Dans les premières heures de la matinée, le docteur Cazalis recevait cette dépêche de Ganderax, inédite :

Mercredi, 9 h. 30.

« Cher Ami,

» Quand je vous disais hier qu'il serait bon de ne pas trop tarder (si possible) à prévenir *tous les journalistes* que Maupassant lisait les journaux.

» Ce matin, dans *L'Echo de Paris* même on ne donne pas de ses nouvelles, mais on a laissé passer, par inadvertance apparemment, une chronique de M. Emile Gautier (?) : *Les buveurs d'éther*, où il est traité de fou et de gâteux.

» J'envoie en même temps que celle-ci une dépêche au docteur Meuriot pour l'en avertir.

» Dites-lui donc que pour plus de sûreté, on examine chaque jour les journaux, même les quatre en question, avant de les donner au malade. Et si vous communiquez aujourd'hui à ces quatre journaux le bulletin dont je vous parlais hier, tâchez donc de le porter vous-même avant dîner à M. Valenfin Simond pour lui faire remarquer cette inadvertance et lui demander qu'elle ne se renouvelle pas ».

Dès le lendemain, mercredi 14, s'établit, dans la presse unanime, le silence, effet tardif, mais cette fois total, des splendides remontrances de Ganderax. Pourtant, si toute nouvelle de la santé de Maupassant est bannie, on peut déplorer encore l'absence de l'information salutaire que réclamait le journaliste. Le docteur Cazalis tente un dernier effort pour fléchir l'opposition du docteur Meuriot ; l'aliéniste lui adresse dans la matinée la prière que voici :

---

(3) Phrase d'un article de Maupassant qui parut dans le « *Gli Blas* » du 26 avril 1882 et que n'a recueilli aucune des éditions de ses œuvres complètes.

« Mon cher Ami,

» Les journaux font silence ; je t'en supplie, ne dis plus rien. Le silence complet est ce qui est préférable pour tous et pour le pauvre malade surtout. Ne parle jamais de l'intervention du Parquet, à quoi bon ! Si tu vois des amis personnels du malade, donne-leur de meilleures nouvelles et qu'ils se contentent de les apprendre sans les publier (...). Viens donc me voir aujourd'hui dans la journée. J'ai bien besoin de causer avec toi » (4).

Le docteur Cazalis, à son corps défendant, se résigne alors à avertir le pressant instigateur, des objections du médecin officiel au principe de son « bulletin de santé ». Ganderax, devant cet obstacle, ne se tient pas pour battu : visiblement, il s'inquiète du silence de ses confrères autant que de leur vacarme. Une expérience toute récente ne l'a-t-elle pas instruit ? Et voici que, sur la foi d'une information légèrement inexacte, il croit de la veille le propos d'André Vervoort, déjà cité, qui, en fait, date du 12. Jean Lahor y gagne d'être, une fois de plus, harcelé des sollicitations contradictoires de Don Quichotte, le Généreux, qui ne redoute aucun danger, non pas même les imaginaires, et de Sancho, le Prudent, le Sage, qui se retire sur la pointe des pieds et referme sans bruit la porte sur le chat qui dort. Sans doute Ganderax renonce-t-il à son « bulletin de santé », mais il s'installe sur une position de repli offensif : il se contentera d'un simple « écho » publié sous la responsabilité d'un journaliste ou d'un ami du malade :

« L'assentiment de M. le D<sup>r</sup> Meuriot ne me semblait nécessaire que parce qu'il lui appartenait de juger si le moment était venu où son malade pourrait sans inconvénient lire cette note dans les journaux. ...Mais que M. Cazalis ou M. Albert Cahen ou M<sup>e</sup> Jacob (5) ait raconté à M. Ganderax ou à M. X... que Maupassant a demandé les journaux ; et que là-dessus, M. Ganderax ou M. X... ait donné cet *écho* à des journaux avec qui il est en relation, en quoi cela engage-t-il la responsabilité du docteur Meuriot ?

» Maintenant, si vous me dites que, dans l'état des choses, le Parquet s'en prendrait au docteur Meuriot, et le docteur Meuriot à M. Cazalis, c'est une autre affaire, et je m'incline, — mais à regret ! On me dit qu'hier encore *l'Intransigeant* annonçait : « Maupassant furieux... a voulu se tuer... camisole de force ! » Voilà ce que tous les journaux pourront bientôt dire : Faudra-t-il l'irriter et l'inquiéter en les lui refusant ? On ne pourra cependant pas les lui donner.

» Si vous persistez à regarder notre bulletin, notre *écho* plutôt comme impossible, il faut évidemment que vous en avisiez Magnard, Meyer, Simond et Guérin. Mais je crois inutile et dangereux de parler de l'intervention du Parquet : cela pourrait exciter tel ou tel et fournir un thème d'articles à côté... Mieux vaudrait dire simplement que le D<sup>r</sup> Meuriot désire que le malade, en lisant les journaux, n'y trouve pas son nom, même dans un article favorable — jusqu'à nouvel ordre » (6).

Le dernier paragraphe de cette dépêche atteste que les directeurs et les secrétaires de rédaction des quatre quotidiens avaient été déjà pressentis, probablement par le D<sup>r</sup> Cazalis lui-même, qui leur aurait fait espérer un

---

(4) Dépêche inédite.

(5) Albert Cahen, d'Anvers, le compositeur et l'ami de Maupassant. M. Jacob, l'avoué de Maupassant, auquel l'écrivain avait fait parvenir, dans le courant de la deuxième quinzaine de décembre, son testament, puis un codicille à son testament. Nous savons déjà que Ganderax était fort au courant de ces dramatiques précautions.

(6) Inédit.

bulletin de santé. Et sans doute faut-il faire la part de cette démarche dans la discrétion de la grande presse au matin du 14.

Le vendredi 15, la presse se tait toujours... Ganderax, Cazalis poursuivent difficilement leur travail souterrain. Comme les journaux, à l'exception de deux peut-être, n'imprimeront plus le nom de Maupassant avant le dimanche 17, comme médecins et journalistes laisseront jusqu'au lendemain quelque répit au guichet des cartes-télégrammes, nous mettrons à profit ce silence et consacrerons les moments de notre attente à recueillir quelques éléments précieux, pour la plupart oubliés, parmi les informations souvent fantaisistes dont Paris attisait sa fièvre.

Henri Rochefort avait conté une anecdote que rapporte le *Gil Blas* du vendredi 8 : « Dans un dîner nous étions en face l'un de l'autre et je remarquai qu'il ne desserra pas les dents, laissant les convives émettre des théories sans seulement daigner prendre la peine de les réfuter. Cette froideur et cette indifférence de la part d'un homme de cette valeur étaient si gênantes pour tout le monde que personne n'osait plus dire un mot, tant on sentait chez lui le dédain des opinions qui se faisaient jour autour de lui ». Ce sont là courtoisies de nature à laisser un vivace souvenir. Un dîner qui réunissait Rochefort et Maupassant devait être un repas de journalistes : on ne voit point qu'Henri Rochefort ait pu s'asseoir à l'une des tables de la haute société de Monceau, où certes il aurait pu rencontrer l'auteur de *Notre Cœur*. Ses confrères pouvaient-ils pardonner aisément à leur commensal ce mépris olympien ? Un peu d'onguent n'eût point été de trop cependant pour achever la guérison de blessures toutes fraîches : *Bel-Ami*, qui avait atteint toute la corporation sans désigner personne, — certains pamphlets de l'automne 1881, que le *Gil Blas* avait été trop heureux d'accueillir contre son puissant rival de la rue Drouot (7), — la cessation presque complète, à mi-1884, d'une collaboration longue et assidue à l'autre grand organe de ce coin du boulevard, le *Gaulois*, — et, plus récemment, au début de 1888, une intransigeance cassante de doctrinaire, une fureur procédurière de Normand et de malade pour quelques coupures infligées par le *Figaro* à une étude sur le *Roman*. Les craintes de Ganderax ne se légitiment-elles point ainsi d'une nouvelle façon et très humaine ?

Il était inévitable que l'attention publique cherchât dans l'œuvre du romancier la trace et le tressaillement de la démence. Le docteur Paul Garnier, nous le savons déjà, l'y aidait et désignait le *Horla*. Début d'une longue querelle et d'une erreur peut-être à jamais irréductible. Une trompeuse apparence associée à l'élément conjectural qui semble inséparable de la science psychiatrique, triomphait de l'ordinaire bon sens. Nous ne pouvons ici entrer dans le détail. Qu'il suffise de remarquer que le docteur Garnier lui-même dénonçait un « délire hallucinatoire provoqué par l'intoxication » et faisait l'éloge de « l'intensité incomparable de la description ». Cette intoxication, le médecin l'attribuait implicitement à l'usage des stupéfiants et à l'éthylisme ; et, de fait, elle suffirait à rendre compte des symptômes qu'offre au regard du clinicien le protagoniste du *Horla*. En second lieu, la maîtrise descriptive dont fait preuve l'écrivain porte témoignage d'une remarquable santé intellectuelle dans le moment créateur. Donc, à supposer que Maupassant ait connu les effrois de son personnage, ce qui est partiellement vrai, ces phénomènes ne le condamnaient nullement à la camisole ni à l'animalisation de la méningo-encéphalite interstitielle diffuse... Un grand écrivain contemporain, A. Daudet, sut l'affirmer, le 8 janvier, aux lecteurs du *Gaulois* : « Un artiste, déclarait-il à Saint-Réal, peut être parfaitement

---

(7) Articles non réimprimés, du 26 novembre (A Figaro) et du 9 décembre (Deuxième Barbe).

sain d'esprit et évoquer les phénomènes de la folie d'une façon intense et précise. Tout réside dans l'exécution de l'œuvre (...) et puisqu'il s'agit du *Horia*, je dis que ce qui donne à ce conte de Maupassant une étrangeté si saisissante, c'est qu'il existe un contraste frappant entre le fond et la forme. L'auteur a eu cette qualité, vraiment originale et admirable, d'écrire ce conte fantastique dans la langue sobre, tranquille et limpide dont il s'est servi pour écrire les nouvelles dont le sujet est pris dans la vie de tous les jours. Voilà ce qui donne à son œuvre, à mon avis, ce caractère singulier qui a tant surpris ». Et Daudet exhibe un carnet de l'année 1859 : il y consignait dès le réveil, tout moite encore de « la sueur du rêve », les cauchemars, les songes et les hallucinations qui l'avaient visité dans la nuit. « Tous nous rêvons de choses fantastiques durant notre sommeil. Seulement, une fois réveillé, on n'y pense plus. Il ne s'agit que de reprendre quelques-uns de ces rêves et de les transcrire sous une forme d'art, (...) pour émouvoir le lecteur et lui donner la sensation exacte du surnaturel ». Deux jours plus tard, dans le *Figaro*, le docteur Maurice de Fleury devait apporter à cette thèse l'appui de son autorité médicale. Il s'insurge contre la manie de découvrir à tout prix, dans un trait de caractère de l'artiste, un symptôme de déséquilibre mental : « Chez un artiste, l'orgueil devient du délire des grandeurs ; la mélancolie, du délire des persécutions ; les distractions ne sont plus que des absences épileptiques ; le lyrisme, c'est du délire ; le rythme, une manie ; la vivacité du caractère, de la folie furieuse ; le découragement, du coma ! ». Et, pour la confusion des diagnostiqueurs improvisés, il révèle, en se fondant sur les affirmations mêmes de Maupassant, celle de ses œuvres que l'écrivain conçut dans les conditions de vie psychique les plus anormales et d'ailleurs les plus consciemment provoquées : *Pierre et Jean*. « Ce livre, lui confessait l'auteur, que vous trouvez si sage et qui, je le crois aussi, donne la note juste, je n'en ai pas écrit une ligne sans m'enivrer avec de l'éther. J'ai trouvé dans cette drogue une lucidité supérieure ».

Nous recueillerons un dernier document, tout à fait ignoré, auquel nous accordons une grande importance. Il concerne une œuvre mort-née du romancier, dont quelques notes, un schéma, se cachent peut-être dans une collection. Au poète Ogier d'Ivry, qu'il recevait en l'été de 1891 sur le « Bel-Ami », ancré dans la rade de Nice, l'écrivain aurait confessé qu'il travaillait depuis deux ans à un roman : « Je veux expliquer un des côtés de la névrose moderne par la thérapeutique de certains grands médecins, qui, avec une audace, précieuse au point de vue de la science, effrayante au point de vue des désordres produits, usent et abusent, au point de vue empirique, des alcaloïdes les moins éprouvés, des poisons les plus subtils, et détraquent ainsi tout un milieu, toute une race (...). Depuis deux ans, j'essaie sur moi-même, à doses ménagées, ces poisons divers ; un médecin me guide et me règle... J'ai classé toutes mes impressions ressenties, documenté cela de la façon la plus personnelle ». Tout vibre ici d'une note authentiquement maupassantienne : la méthode de documentation qui n'exclut pas l'autoexpérimentation la plus périlleuse, l'attention aux états qui s'inscrivent dans les franges crépusculaires de la conscience, l'observation scrupuleuse de l'effet des toxiques, enfin la préoccupation toute spencérienne, qu'il trahit plusieurs fois dans la dernière année de sa vie lucide, de l'évolution de la race et des mœurs : Madame de Burne, l'héroïne de *Notre Cœur*, le personnage fictif comme le modèle vivant d'ailleurs, se piquait à la morphine...

Le matin du samedi 16 janvier, le docteur Cazalis recevait cet ultime appel de Ganderax :

« Avez-vous revu le D<sup>r</sup> Meuriot ? Et l'avez-vous persuadé qu'il n'y avait aucun inconvénient pour lui à ce que j'envoyasse aux quatre journaux l'écho

projeté ? Ou bien avez-vous averti les quatre journaux qu'ils n'avaient rien à attendre de nous, le D<sup>r</sup> Meuriot ne voulant pas que Maupassant trouvât son nom au cours de ses lectures ?

» Si vous n'avez fait ni l'un ni l'autre : 1°, ces quatre journaux jugeront que *vous et moi nous nous sommes moqués d'eux* ; 2°, tel ou tel se rattrapera en publiant n'importe quoi au grand dam de M<sup>r</sup> et du D<sup>r</sup> Meuriot.

» Avez-vous lu l'*Événement* de ce matin ? En quoi M. Meuriot serait-il responsable de notre écho plutôt que de celui-là où l'on ne dit pas la seule chose *utile* ; on dit même le contraire : on dit que M<sup>r</sup> *ne lit pas les journaux*. (...) » (8).

Le docteur Cazalis n'avait pas « revu le D<sup>r</sup> Meuriot »... Il s'était adressé plus haut encore : le même jour, deux exprès lui remettaient deux billets, qui venaient l'un et l'autre de la rue Berton ; le premier était de la main du docteur Blanche :

« Mon cher confrère,

» Meuriot s'oppose *absolument* à ce que l'on *publie aucune note*, de quelle que (sic) nature qu'elle soit, dans les journaux.

» Je vous envoie un exprès qui a l'ordre de vous trouver n'importe où afin que vous empêchiez l'insertion de la note que nous avons faite ensemble, et que je vous prie de me renvoyer par le porteur afin que je puisse la montrer à Meuriot » (9).

...et le second, une carte-télégramme *non timbrée*, de la main du docteur Meuriot :

« M. Blanche me dit qu'il a fait, d'accord avec toi, une note pour les journaux. Je t'en supplie, *ne la donne pas ; pour moi, je proteste contre ce procédé*. Les journaux ont fait un silence qu'il n'est pas bon de troubler. Les vrais amis de M. de Maupassant peuvent être rassurés autrement. Je te le répète, je ne veux pas que cette note paraisse et *je te le demande au nom de la famille que je représente* » (10).

...Le dimanche 17, *Le Gaulois* annonçait pourtant en ces termes l'*Amélioration de la santé de Maupassant* :

« M. Guy de Maupassant va beaucoup mieux. Il se tient au courant de ce qui se passe. Il lit les journaux. Aussi sommes-nous heureux de lui envoyer notre carte de sympathie, en reproduisant une de ses plus jolies nouvelles ». Ces quelques lignes, en tout petits caractères, précédaient *Petit Soldat*, composé en caractères d'une typographie usuelle. *Petit Soldat* avait paru, pour la première fois, dans le *Figaro* du 13 avril 1885 : c'est l'histoire de Jean et de Luc, Bretons de vingt ans en garnison à Courbevoie, qui, tous les dimanches, vont parler et rêver de leur pays dans le petit bois de Bezou. Et tous les dimanches, ils rencontrent là une grande fille de la campagne, qui leur donne un peu du lait de sa vache. Or voici qu'un jour, Jean comprend que la belle servante est devenue le bien de Luc. Tous deux reviennent à l'heure ordinaire. Mais en passant sur le pont, Jean se penche sur la balustrade... « La tête de Jean emporta le reste, les jambes enlevées décri-

(8) Inédit.

(9) Inédit.

(10) Ce document inédit, qui n'est pas daté de la main de l'expéditeur, ne peut être que du samedi 16.

virent un cercle en l'air, et le petit soldat bleu et rouge tomba d'un bloc, entra et disparut dans l'eau ». La formule délicate et habile de *l'écho*, la qualité du goût qui présida au choix de la nouvelle et qui semble avoir voulu suggérer, de la façon la plus discrète, quelque ressemblance entre le suicide du petit soldat et tel autre, du moins telle tentative, moins efficace certes, mais moins fictive, — quelque ressemblance aussi entre deux détresses, simples, dépouillées, totales, comme le sont les plus vraies, celles qui ravagent un homme aux sources mêmes de son être, — quelque analogie enfin entre la pudeur du romancier, qui s'effaçait dans une vision désespérée de la vie, qui, pour mieux faire oublier sa présence, excluait le moindre propos de pitié, et celle que le transcripteur voudrait susciter chez ses confrères, — cet art que seul un cœur pouvait enseigner à une main, désigne l'auteur : Louis Ganderax.

Et *Le Gaulois*, désormais, se taira.

Le lendemain, *Le Gil Blas* annonce à son tour l'amélioration et la sortie prochaine du romancier... Puis, se tait.

Depuis le 12, et ses *Buveurs d'éther*, *l'Echo de Paris* se tenait coi.

Il appartenait au *Figaro* de tirer les deux dernières fusées. Le mardi 19, un collaborateur de ce journal se demandait, sans désigner l'homme auquel visiblement il songeait : *Faut-il souffrir jusqu'au bout ?* Il se montrait favorable au suicide et même à la pratique de l'euthanasie :

« S'évader de la vie semble le droit des malheureux acculés à des humiliations physiologiques telles qu'ils y perdraient leur dignité d'homme. Quelle religion, quelle philosophie pourraient nous contraindre à arracher son revolver à un être qui n'a plus à attendre de la vie que la souffrance et la déchéance ? » L'auteur citait, à l'appui de sa thèse, l'exemple d'un cheval de mine que blessait à l'échine, de plus en plus cruellement à chacun de ses passages, une poutre du coffrage : le cheval, un jour, se précipita spontanément dans le fond du puits.

Le lendemain, le docteur Maurice de Fleury répliquait en accusant son confrère de « méditer de loin sur la souffrance humaine », et le traitait de « dialecticien de cabinet ». Il invoquait, lui aussi, un exemple, celui d'un malade atteint d'un ulcère cancéreux de la région carotidienne, dont l'érosion n'avait épargné que quelques vaisseaux et quelques tissus essentiels. Le malheureux souffrait damnation et martyre. L'interne restait à son chevet pour surveiller le progrès de la lésion. A l'instant où l'hémorragie se produisit, un tamponnement et une suture promptement appliqués eurent raison de l'écoulement sanguin et donnèrent au moribond un bref sursis. Le docteur Maurice de Fleury renonce à décrire la bouleversante gratitude qu'exprimèrent les yeux de ce supplicié...

...Ce « dialecticien de cabinet », s'il fallait en croire le médecin ? Maurice Barrès, le romancier de l'énergie et déjà du *Culte du Moi*.

Et la grande ville, silencieuse, recueillie, laissa Guy de Maupassant achever en paix son lent voyage à travers les ténèbres...

André VIAL

## MAISONS RECOMMANDÉES

### CLINIQUE PRIVÉE DUQUESNE **ACCOUCHEMENTS**

89, rue Duquesne — LYON

Téléphone : LALANDE 21-95

PROPRIÉTÉ des Membres du CORPS  
UNIVERSITAIRE et HOSPITALIER de LYON

### **AMBULANCES** du **Nouvel Hôpital**

**E. GROS**

153, cours Albert-Thomas

— LYON —

Téléphone : M. 89-86

### — MATÉRIEL RADIOLOGIQUE — APPAREILS ELECTRO-MÉDICAUX

**L. GERBAUD**

9, rue Auguste-Comte — LYON

Téléphone : Franklin } 70-08  
59-87

R. C. Lyon 76.610

## BIBLIOGRAPHIE

Jean DENIAU - Histoire de Lyon et du Lyonnais. Paris, 1951, Presses Universitaires de France, un vol. de 128 p., petit in-8°, 3 cartes.

M. J. DENIAU, Professeur d'Histoire du Moyen âge à la Faculté des Lettres, donne aujourd'hui dans la collection : *Que sais-je ?*, dont il constitue le N° 481, ce qui mesure son succès, un abrégé de l'histoire de Lyon et de sa région constituant un remarquable tour de force. Seul un historien consommé, entraîné par une longue carrière à dégager l'essentiel des textes, pouvait se le permettre. Tous les médecins qui rédigent des communications pour les bulletins des sociétés savantes, obligés, par les conditions économiques actuelles, à limiter la longueur des manuscrits, peuvent supputer les difficultés d'un auteur contraint, tout au long d'un ouvrage d'ensemble, à élaguer, rejeter, pour conserver seulement l'essentiel et ceci fait, après bien des hésitations et des remords, astreint encore à cerner sa pensée dans une forme d'une rigoureuse concision. Il y avait là de quoi décourager bien des bonnes volontés. Il faut se réjouir du triomphe remporté par l'Auteur sur les difficultés d'une tâche en apparence insurmontable. Il nous vaut un ouvrage irremplaçable, modèle à proposer à toutes les histoires locales. Accessible à tous, il ne sacrifie pourtant rien à la facilité. Livre de vulgarisation, certes, par ses dimensions, il reste l'œuvre d'un historien professionnel, qui, plus est, se double d'un enseigneur effectif sachant faire comprendre en peu de mots et dégager de l'accumulation des faits le fil directeur capable de faire comprendre le déroulement des événements. Il y a plus de philosophie de l'histoire dans ce petit manuel que dans bien des gros ouvrages.

A notre époque où beaucoup de gens, même parmi ceux dit « lettrés » n'ont plus le temps de lire, les publications comme celle de M. J. DENIAU et à condition d'être de sa qualité, sont des plus utiles. Elles permettent à ceux ayant encore le goût d'apprendre et de s'évader au moins pour un instant, de leur spécialisation et de leurs préoccupations habituelles, de « faire le tour » d'une question non familière. Elles ne suppriment pas les amples traités l'étudiant en détails mais elles en constituent, pour les nouveaux venus, la préface et elles conservent, même pour les plus érudits, la valeur d'un sommaire détaillé permettant une

vue d'ensemble d'un point particulier, sommaire toujours utile pour toute recherche, même poussée. Cette large audience des abrégés historiques de notre ville et de sa région explique le succès qu'ils ont toujours rencontré, en particulier ceux de S. CHARLETY, parus en 1903 et 1913, si rapidement épuisés et celui, beaucoup plus ancien, de PERICAUD. Le fait d'être encore très recherchés est tout à leur honneur et prouve indiscutablement leur utilité.

Nul doute que le livre actuel de M. J. DENIAU connaîtra la même faveur auprès d'une clientèle de plus en plus étendue puisque les études d'histoire locale n'ont rien perdu de leur intérêt, bien au contraire. On ne conçoit plus guère la possibilité d'un Lyonnais se plaignant de culture pouvant rester indifférent aux tribulations comme aux fastes de la cité où il vit et où, peut-être, il est né. Une telle ignorance scandaliserait aujourd'hui. Elle ne serait d'ailleurs plus permise, puisque quelques heures suffisent pour connaître tout l'essentiel des événements, des hommes et des idées ayant créé l'état des lieux que nous habitons.

Cet ouvrage, d'une stricte impartialité, est pourtant tout à la gloire de Lyon dont l'auteur a parfaitement saisi l'esprit. Il a d'ailleurs le rare talent de savoir évoquer, en quelques mots précis, l'atmosphère d'une époque, les préoccupations et l'état d'esprit d'une classe, le déroulement d'une rébellion, d'une émeute, d'une tractation capitale. La disposition typographique du texte, utilisant deux sortes de caractères, les petits commentant, quand il le faut, ce que les plus gros énoncent brièvement, enchâssera les gens pressés aux habitudes de chevaux légers, assurés ainsi de rester bien en selle.

M. J. DENIAU a eu la coquetterie d'oublier que, spécialiste du Moyen âge il était l'historien incontesté du mouvement communal et il n'a pas voulu donner plus d'ampleur à l'époque chère à son cœur, mais il l'a tout de même traitée d'une manière à décourager toute nouvelle initiative dans ce domaine. Rien que pour ce chapitre, son livre doit figurer dans toutes les bibliothèques lyonnaises, ceci dit sans vouloir diminuer le mérite de l'ensemble, car il faut s'incliner bien bas devant le tour de force de présenter sous une forme aussi condensée une véritable histoire de Lyon, restant, malgré sa concision, une œuvre scientifique de haute valeur et constituant pourtant une lecture aussi passionnante que facile, mérite trop rare pour n'être pas signalé.

J. ROUSSET.

# LAURÉTHYL

Solution moussante tensio-active à pH 5

## GYNÉCOLOGIE

TRAITEMENT des LEUCORRHÉES  
HYGIÈNE INTIME JOURNALIÈRE

## DERMATOLOGIE

ECZÉMAS, PSORIASIS, INTERTRIGOS, PRURITS

Le *Lauréthyl* dont le pouvoir moussant est considérable, est très bien accepté par les épidermes intolérants aux savons.

LABORATOIRES DU SAPOLINOL

38-40, cours Richard-Vitton - LYON (3<sup>e</sup>)